



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 14 janvier 2011

Communiqué de presse

Le 13 janvier 2011, le Bureau de l'Assemblée constituante genevoise a pris acte de l'avant-projet de constitution rédigé par la commission de rédaction à partir des thèses adoptées en séances plénières en 2010. Une conférence de presse a eu lieu vendredi 14 février pour présenter cet avant-projet.

Murat Julian Alder, président de la commission de rédaction, a déclaré : « Après deux ans de travaux sur le plan des idées, l'Assemblée constituante dispose à présent d'une base concrète de réflexion. Nos travaux prendront une dynamique nouvelle ».

La commission de rédaction a vérifié la clarté, la forme et la cohérence du texte constitutionnel, en veillant aux aspects légistiques et stylistiques afin d'en assurer la qualité juridique et la lisibilité. La commission de rédaction a également veillé à ce que le texte respecte les règles du langage inclusif. La structure, inspirée d'autres constitutions cantonales, reprend les éléments caractéristiques d'une constitution, soit les droits fondamentaux, les droits politiques, les institutions, l'organisation territoriale, et les tâches et finances publiques. Dans son rapport général, la commission de rédaction a par ailleurs relevé les points pouvant poser quelques problèmes juridiques, de compréhension ou de logique.

L'avant-projet sera présenté à l'Assemblée constituante lors de la séance plénière du 3 février prochain, avant de partir en consultation. Ses chapitres seront répartis entre les cinq commissions thématiques, qui reprendront leurs travaux en février. La première lecture en séances plénières débutera à la fin de l'été 2011.

Élue le 28 mai 2009 et installée le 1^{er} septembre 2009, la commission de rédaction se compose de MM. Murat Julian Alder (Radical Ouverture), président, Christian Grobet (AVIVO), Michel Hottelier (Libéraux et Indépendants), Florian Irminger (Les Verts et Associatifs) et Thierry Tanquerel (Socialiste pluraliste), vice-président.

Annexes :

- Avant-projet de constitution
- Rapport général de la commission de rédaction
- Planification des travaux

Contacts :

- Christiane Perregaux, coprésidente de l'Assemblée constituante, 077 472 31 57
- Murat Julian Alder, président de la commission de rédaction, 079 934 21 66
- Fabienne Bouvier, chargée de la communication, 022 546 87 12